

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/005/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 180/04 (AFR 25/006/2004 du 21 mai 2004) et ses mises à jour (AFR 25/008/2004 du 19 juillet 2004, AFR 25/011/2004 du 28 septembre 2004 et AFR 25/012/2004 du 23 novembre 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / ARRESTATIONS ARBITRAIRES PRISONNIERS D'OPINION

ÉTHIOPIE

Diribi Demissie (h), président de l'association *Mecha Tulema*
Gemechu Feyera (h), vice-président de *Mecha Tulema*
Sentayehu Workneh (h), trésorier de *Mecha Tulema*

ainsi que 14 étudiants :

Adujna Daba (h)
Alemayehu Gerba (h)
Bekuma Yemdo (h)
Bilisuma Debare (h)
Kebebo Bobassa (h)
Milkessa Dandana (h)
Talila Bulbula (h)
Tolessa Debella (h)
Bayissa Belay (h)
Ebissa Melaku (h)
Legesse Yebetu (h)
Teshale Tesfaye (h)
Bogale Shifferaw (h)
Zewdu (h) (nom de famille inconnu)

quatre nouvelles personnes menacées :

Ayelew Itisa (f), secrétaire au bureau de *Mecha Tulema*
Dabassa Wakjira (h), journaliste
Shifferaw Insarmu (h), journaliste
Nega Kefane Gudata (h), membre du personnel d'une ONG

Londres, le 20 avril 2005

Adujna Daba, Bayissa Belay, Bogale Shiferraw et Zewdu, étudiants, ont été libérés il y a quelques mois. Toutefois, Diribi Demissie, Gemechu Feyera et Sentayehu Workneh, qui avaient bénéficié d'une libération sous caution en novembre 2004, ont été arrêtés à nouveau le 9 février, de même qu'Ayelew Itisa.

Lors d'une audience tenue le 9 février devant la haute cour, le ministère public a abandonné les charges retenues contre les 28 prévenus, dont plusieurs étudiants de l'Université d'Addis-Abeba nommés ci-dessus. Mais le procureur a immédiatement engagé des poursuites pour des motifs similaires, voire identiques, contre 26 d'entre eux devant une autre section de la haute cour. Ainsi, seulement deux personnes ont été libérées et la plupart des prévenus sont restés en détention, tandis que les quatre personnes libérées sous caution ont été arrêtées à nouveau.

Les 28 prévenus ont de nouveau comparu le 15 avril devant un tribunal, qui a rejeté leur demande de libération sous caution. La prochaine audience est prévue le 31 mai. Les prévenus risquent d'être détenus pendant une longue période avant leur procès, dont la date n'a pas encore été fixée.

Amnesty International pense que Diribi Demissie, Gemechu Feyera et Sentayehu Workneh sont des prisonniers d'opinion, car ils n'ont pas recouru à la violence ni prôné son usage. L'organisation effectue actuellement des recherches en vue de déterminer si d'autres personnes nommées ci-dessus sont elles aussi privées de liberté pour des raisons d'opinion.

Dabassa Wakjira, détenu depuis avril 2004, et Shifferaw Insarmu, arrêté en avril 2004, puis libéré sous caution à deux reprises et appréhendé à nouveau deux fois (sa dernière arrestation remonte à janvier) étaient des journalistes chevronnés de la télévision éthiopienne, avant d'être renvoyés. Les deux hommes ont été inculpés quelque temps après les autres prévenus dans le cadre de la même affaire. Nega Kefane Gudata, membre du personnel de l'*Oromo Development Association* (ODA, Association de développement oromo), est quant à lui détenu depuis avril 2004.

Les accusations portées contre ces personnes visent à établir que l'association *Mecha Tulema*, dont le bureau a été fermé par les autorités, et les autres prévenus sont impliqués dans une attaque à la grenade, perpétrée en avril 2004 à l'université d'Addis-Abeba. Cet attentat avait coûté la vie à un étudiant et fait deux blessés. Les autorités ont imputé les faits au Front de libération oromo (FLO), qui lutte contre les forces gouvernementales dans certaines zones de la région d'Oromia. Les prévenus sont accusés d'avoir « *planifié des attaques, d'appartenir à une association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et d'avoir levé des fonds dans le but de commettre des actes terroristes* », accusations qu'ils nient. *Mecha Tulema* a toujours nié soutenir le FLO. Par ailleurs, elle maintient que la modeste aide financière apportée par l'association à des étudiants exclus de l'université après une manifestation, début 2004, n'avait pas la moindre fin politique.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International va continuer de surveiller la situation de ces personnes et interviendra de nouveau lorsque cela sera nécessaire. Dans la dernière série d'appels que vous ferez parvenir au plus vite, dans la mesure du possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait que Diribi Demissie, Gemechu Feyera et Sentayehu Workneh ont été arrêtés une nouvelle fois et que d'autres personnes nommées ci-dessus ont été maintenues en détention, alors que la haute cour avait ordonné leur libération le 9 février ;

– déclarez-vous également préoccupé par le fait que ces personnes ont été immédiatement inculpées à nouveau par une autre section de la haute cour pour des motifs similaires, voire identiques ;

– appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Diribi Demissie, Gemechu Feyera et Sentayehu Workneh, qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion, car ils n'ont ni prôné ni utilisé la violence ;

– demandez qu'Ayelew Itisa, Dabassa Wakjira, Shifferaw Insarmu, Nega Kefane Gudata et les autres prévenus, qui pourraient eux aussi être détenus pour des raisons d'opinion, bénéficient au plus vite d'un procès équitable ou soient libérés.

APPELS À :

Ministre de la Justice :

Mr Harke Haroye
Minister of Justice
Ministry of Justice
P O Box 1370
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 520 874 / +251 1 517750

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la Cour suprême :

Mr Kemal Bedri
President of the Supreme Court
Federal Supreme Court
P O Box 6166
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 550278

Formule d'appel : *Dear President of the Supreme Court, /*
Monsieur,

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Prime Minister
Office of the Prime Minister
P O Box 1031
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 1 552 020 / +251 1 552030

Formule d'appel : *Your Excellency, /* Monsieur le Premier ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} JUIN 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*